

Attestation

n°2023-001

Ecorecyclage SA
- producteur de biogaz et de compost -
atteste que

la Commune de Chésereux

a contribué à un bilan environnemental positif en 2023,
en livrant 124.70 tonnes de déchets organiques
chez Ecorecyclage.



Les biodéchets, une importante source d'énergie renouvelable et locale

La matière organique livrée sur le site d'Ecorecyclage
permet la production de biogaz et d'engrais organique.

En 2023, grâce à la valorisation des organiques ménagers,
les citoyens de Chésereux ont contribué à **préserver** :



Lavigny, le 11 juin 2024.

Philippe Petitpierre
Président

Luc Germanier
Administrateur-délégué

Cette attestation ne donne pas droit à des aides financières accordées pour la réduction des émissions de CO₂ conformément à la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂.